

113 tsr1 TXT 22.09.09 >MILUS<

Démarchage téléphonique plus encadré?

Suisse 21.09.09 20:39

Démarchage téléphonique plus encadré?
La protection des consommateurs contre le démarchage téléphonique doit être renforcée. Par 78 voix contre 77, le National a changé d'avis lundi et a donné suite à une initiative parlementaire soutenue par le Conseil des Etats

Le texte demande d'appliquer aux ventes par téléphone les règles prévalant pour le démarchage à domicile ou sur la voie publique, soit la possibilité de révoquer un contrat dans les sept jours.

Le National a en revanche refusé de renforcer la protection des consommateurs pour les contrats conclus sur internet et contre les clauses abusives des contrats de vente.